



## REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU MULTI-ACCUEIL CROQUE 'LUNE

### I - PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

#### 1 - GESTIONNAIRE

**Nom du Gestionnaire :** [Mairie de Saint-Martin-Lez-Tatinghem](#) représentée par  
Monsieur Bertrand PETIT, Maire

#### 2 - NATURE JURIDIQUE

« Croque 'Lune » est un Multi Accueil. Il est rattaché à la Maison du Rivage (Maison de la Culture, de la Jeunesse et des Associations) à l'adresse suivante 1 rue de l'Abbé Joseph Carlier.

#### 3 - NATURE DE LA STRUCTURE

**Le Multi Accueil peut recevoir simultanément 15 enfants au maximum.**

**Nom de la structure :** « Croque 'Lune »

Nom de la Directrice : Madame Marie Hélène MOUTIEZ

Adresse : [1 rue de l'Abbé Joseph Carlier - Saint-Martin-Lez-Tatinghem](#)

Adresse postale : [BP 80 314 - 62 505 Saint Omer Cedex](#)

Téléphone : [03 21 12 08 61](#)

E-mail : [petite-enfance@smartinleztatinghem.fr](mailto:petite-enfance@smartinleztatinghem.fr)

#### 4 - MODALITES D'ACCUEILS

L'établissement Croque'Lune est un établissement d'accueil de type collectif

Plusieurs types d'accueil sont associés

- **L'accueil est occasionnel** lorsque les besoins sont connus à l'avance, ponctuels et sans aucune régularité. Les familles doivent impérativement se rapprocher de la structure pour connaître les disponibilités.